



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

**0 001 034**  
**A1**

(12)

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: **78870005.2**

(51) Int. Cl.<sup>2</sup>: **B 65 H 75/28**

(22) Date de dépôt: **22.08.78**

(30) Priorité: **23.08.77 BE 180374**

(71) Demandeur: **Brusselle, André,  
Kemmelbergstraat 33, B-8400 Oostende (BE)**

(43) Date de publication de la demande: **07.03.79  
Bulletin 79/5**

(72) Inventeur: **Brusselle, André,  
Kemmelbergstraat 33, B-8400 Oostende (BE)**

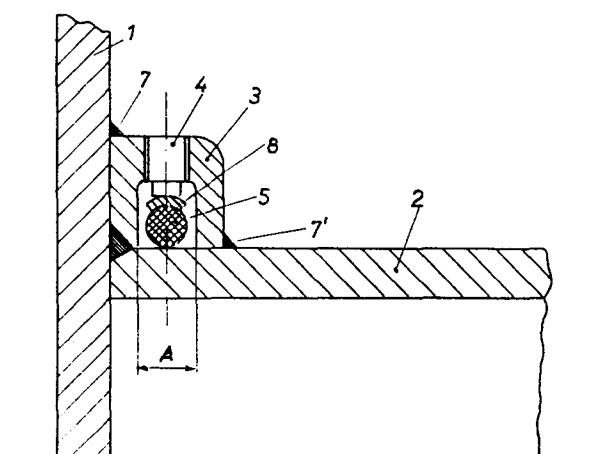
(64) Etats contractants désignés: **DE FR GB NL**

(74) Mandataire: **Vanhamme, Joseph Louis, Office  
Parette (Fred Maes) 19 rue Joseph II, B-1040  
Bruxelles (BE)**

**54) Pince à câble en vue de fixer un câble à un tambour de câble.**

(57) Pince à câble pour la fixation d'un câble à un tambour de câble dans une pince à câble à section transversale carrée ou analogues dont la face est à peu près égale au diamètre du câble.

Pour attacher un plusieurs brins 6 à un tambour, ceux-ci sont serrés entre la pince à câble 3 et le tube 2 du tambour de câble dans une encoche longitudinale A de la pince au moyen de vis de pression noyées 4 agissant sur une plaque de protection 8, tandis que l'ensemble de cette pince est assemblé au moyen des points de soudure 7 et 7' à la paroi latérale 1 et au tube 2 du tambour, de façon à former un assemblage ferme entre le câble à fixer et le tambour de câble, tandis qu'une clavette 9 peut être placée derrière la pince 3 afin de neutraliser l'espace mort.



**EP 0 001 034 A1**

- 1 -

Pince à câble en vue de fixer un câble à un tambour de câble

On connaît de nombreux moyens en vue de fixer un câble à un tambour de câble. Toutefois, bon nombre de ces constructions donnent lieu à des difficultés dont on donnera ici un bref résumé,

- 5 Si l'on fait passer le câble à travers une ouverture pratiquée dans le flasque du tambour au niveau du tube et si on le fixe à l'autre côté de ce dernier au moyen d'une pince, il en résulte des défaillances dans l'assemblage du flasque au tube du tambour, si bien que l'on doit adapter un renforcement autour de cette ouverture et sur la face où se trouve la pince à câble. De plus, principalement dans le cas de câble de grand diamètre, cette solution donne lieu à des difficultés lorsqu'il s'agit de faire passer le câble à travers le flasque du tambour.
- 10
- 15 Si l'on abandonne ce principe et si l'on fixe le câble au tambour au moyen d'un crochet pourvu d'un bout de boulon avec écrou entourant le câble, lors de l'enroulement de ce dernier, il se crée un obstacle local que l'on retrouve dans toutes les couches enroulées et qui peut donner lieu à d'importantes difficultés pour le mécanisme de guidage du câble dans le tambour à câble envisagé.
- 20

La présente invention a non seulement pour but de réaliser

une construction simple, mais d'éviter les inconvénients résumés ci-dessus.

A cet effet, dans un bloc carré ou analogues, dont la face a les mêmes dimensions que le diamètre du câble à 5 fixer, on pratique une encoche longitudinale un peu plus large que le diamètre d'un brin du câble. Le câble qui est ligaturé à son extrémité et dont un ou plusieurs brins passent avec une longueur à peu près égale à celle de la pince à câble est serré entre le tube du tambour et 10 le bloc précité au moyen de vis à pression noyées. Cette pince est à son tour soudée au tube et au flasque du tambour, réalisant ainsi un assemblage ferme entre le câble et le tambour.

Etant donné que, vu en coupe transversale, les dimensions 15 de la pince sont à peu près égales au diamètre du câble, il ne se produit aucun défaut lors de l'enroulement car, pour des câbles de grand diamètre, on peut en outre éventuellement placer, derrière la pince à câble, une clavette remplissant l'espace mort formé à la transition 20 entre la première et la deuxième gaine du câble au niveau de la pince. En outre, la présente invention offre un avantage non négligeable du fait qu'aucun obstacle n'intervient dans le montage du tambour de câble, puisqu'aussi bien on ne prévoit aucune traversée de câble ni dans 25 le tube du tambour, ni dans son flasque.

Afin d'illustrer davantage ce procédé, on se référera aux dessins annexés donnés purement et simplement à titre d'information et ne limitant dès lors nullement la description de la présente invention.

30 La figure 1 est une coupe transversale de la pince à câble suivant l'invention avec un brin, cette coupe étant prise suivant la ligne I-I de la figure 2; la figure 2 est une vue partielle par le

sommet de la pince avec le câble.

Le chiffre de référence 1 désigne le flasque du tambour qui est assemblé au tube 2 de ce dernier de façon connue. Dans la pince 3 à section carrée ou analogues dont la face a à peu près les mêmes dimensions que le diamètre du câble 6, est pratiquée une encoche de largeur A un peu plus grande que le diamètre du brin 5 ayant à peu près une longueur égale à la dimension B de la pince à câble. À son tour, la pince à câble 3 est assemblée au flasque 1 et au tube 2 du tambour au moyen des points de soudure 7 et 7'. Au moyen des vis à pression 4 noyées dans la pince 3 et la plaquette de protection 8, le brin 5 du câble 6 est serré entre la pince à câble 3 et le tube 2 du tambour de câble, assurant ainsi un assemblage ferme entre le câble 6 et le tambour. La clavette 9 de même hauteur que la pince à câble peut, dans le cas de câbles de grand diamètre, être placée derrière la pince 3 afin de neutraliser l'espace mort entre la première et la deuxième gaine du câble.

La pince à câble décrite ci-dessus est d'une construction très simple et exige un minimum d'opérations.

Revendication de brevet

Pince à câble à section transversale carrée ou analogues dont la face est à peu près égale au diamètre du câble, caractérisée en ce qu'un ou plusieurs brins 6 sont serrés entre la pince à câble 3 et le tube 2 du tambour de 5 câble dans une encoche longitudinale A ou une ouverture de la pince au moyen de vis de pression noyées 4 agissant sur une plaquette de protection 8, tandis que l'ensemble de cette pince est assemblé au moyen des points de soudure 7 et 7' à la paroi latérale 1 et au tube 2 du tambour, 10 de façon à former un assemblage ferme entre le câble à fixer et le tambour de câble, tandis qu'une clavette 9, de même hauteur que la pince à câble peut être placée derrière la pince 3 afin de neutraliser l'espace mort.

0001034

Fig.1

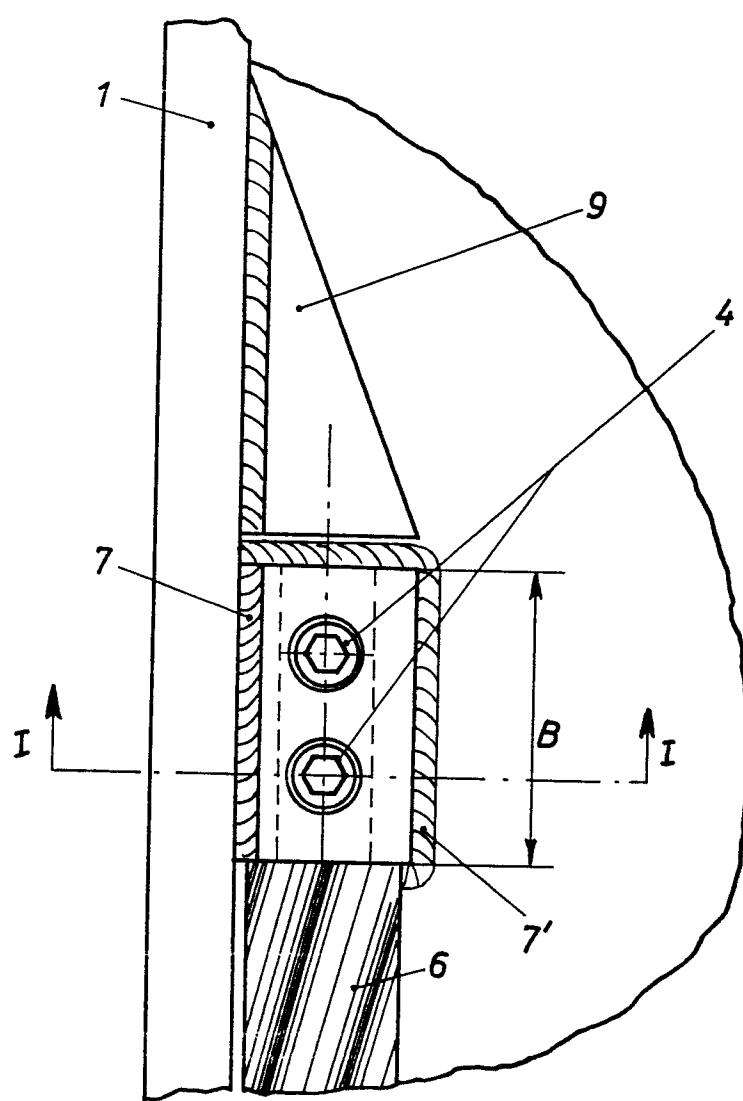
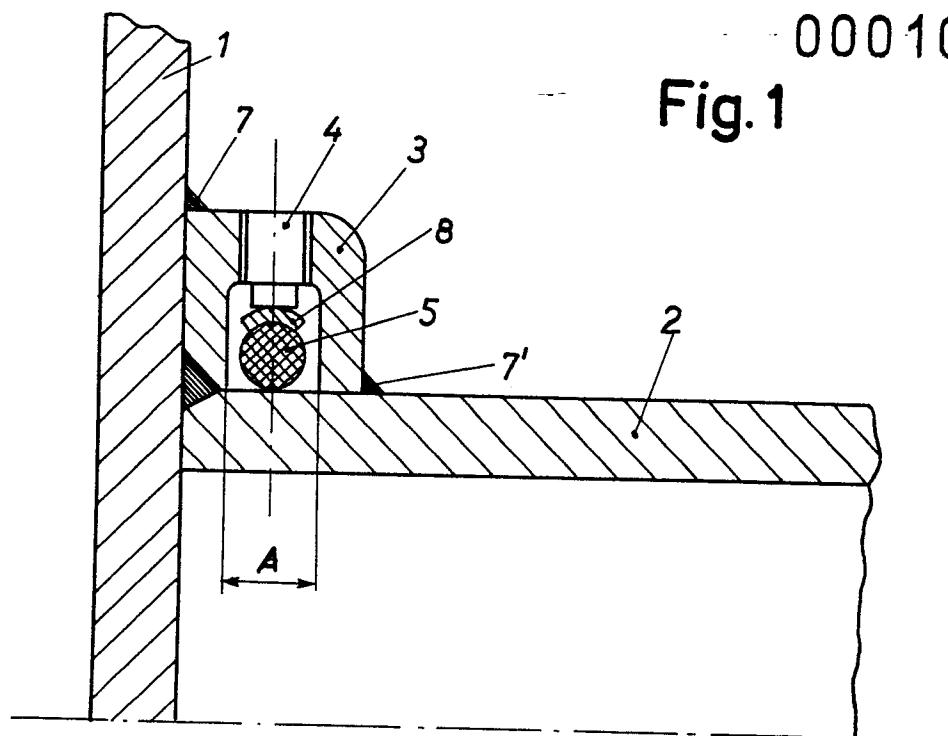


Fig.2



**Office européen  
des brevets**

## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0001034  
Número de la ordenante  
EP 78 87 0005

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
A	<u>FR - E - 53 418 (DURAND)</u> * Page 3, lignes 4-29 * --	revendications	B 65 H 75/28
A	<u>FR - A - 1 557 761 (POCLAIN)</u> * Résumé * --	revendications	
A	<u>US - A - 2 421 788 (HENRY)</u> * Figures * --	revendications	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.)
A	<u>US - A - 2 358 580 (LEONARD)</u> * Figures * --	revendications	B 65 H 75/28 B 65 H 65/00 H 02 G 1/18 B 66 D 1/34 B 21 C 47/32
A	<u>US - A - 1 913 508 (PHILLIPS)</u> * Figures * --	revendications	
A	<u>DE - B - 1 245 560 (HILGERS)</u> * Colonne 2, lignes 26-45 * --	revendications	
A	<u>GB - A - 704 961 (BOYDELL)</u> * Figures * --	revendications	CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
A	<u>FR - A - 1 421 531 (MADIGOU)</u> * Figures * --	revendications	X: particulièrement pertinent A: arrière-plan technologique O: divulgation non-écrite P: document intercalaire T: théorie ou principe à la base de l'invention E: demande faisant interférence D: document cité dans la demande L: document cité pour d'autres raisons C: membre de la même famille, document correspondant
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
La Haye	08-11-1978	D'HULSTER	

10

Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications

**Lieu de la recherche**

La Haye

**Date d'achèvement de la recherche**

**Examinateur**

D'HULSTER



Office européen  
des brevets

## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
**0001034**  
EP 78 87 0005

-2-

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.?)
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.?)
A	<p><u>US - A - 2 420 594 (HALL)</u></p> <p>* Figures *</p> <p>-----</p>	reven-dica-tions	